

Zeitschrift: Schweizerische Zeitschrift für Pilzkunde = Bulletin suisse de mycologie
Herausgeber: Verband Schweizerischer Vereine für Pilzkunde
Band: 51 (1973)
Heft: 10

Rubrik: Procès-verbal de la 55e assemblée des délégués de l'Union suisse des sociétés de mycologie

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 01.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

SCHWEIZERISCHE ZEITSCHRIFT FÜR PILZKUNDE BULLETIN SUISSE DE MYCOLOGIE

Offizielles Organ des Verbandes Schweizerischer Vereine für Pilzkunde und
der Vapko, Vereinigung der amtlichen Pilzkontrollorgane in der Schweiz
Organe officiel de l'Union des sociétés suisses de mycologie et de la Vapko,
association des organes officiels de contrôle des champignons de la Suisse

Redaktion: Adolf Nyffenegger, Muristrasse 5, 3123 Belp, Tel. 031 81 11 51. *Druck und Verlag:* Druckerei Benteli AG, 3018 Bern,
Telephon 031 55 44 33, Postcheck 30-321. *Abonnementspreise:* Schweiz Fr. 19.-, Ausland Fr. 21.-, Einzelnummer Fr. 1.90.
Für Vereinsmitglieder im Beitrag inbegriffen. *Insertionspreise:* 1 Seite Fr. 200.-, 1/2 Seite Fr. 110.-, 1/4 Seite Fr. 60.-.
Adressänderungen: melden Vereinsvorstände bis zum 2. des Monats an Ernst Mosimann, Schlossstalden 16, 3076 Worb.
Nachdruck, auch auszugsweise, ohne ausdrückliche Bewilligung der Redaktion verboten.

51. Jahrgang – 3018 Bern, 15. Oktober 1973 – Heft 10

Procès-verbal

*de la 55e assemblée des délégués de l'Union suisse des sociétés de mycologie
Dimanche le 18 mars 1973, au Locle, Salle Dixi*

Présidence: R. Hotz (président central)
Procès-verbal: R. Forster (vice-président)

Ouverture des débats: 10.10 heures.

Le président central salue les participants et donne la parole à M. Cuany, président de la société organisatrice, qui se réjouit du grand nombre de délégués ayant fait le déplacement et leur souhaite la bienvenue.

Se sont excusés: les sections de Chiasso, Sierre, Glaris ainsi que Mlle Jeanneret (secrétaire) et MM. Schild, Erb et Pfenninger.

1. Appel

Le teneur des contrôles constate que 59 sections sont représentées par 92 délégués. La majorité absolue est donc de 47 voix.

2. Nomination des scrutateurs

MM. Cuany, Eschler, Loosli et Meili sont nommés.

3. Procès-verbal de la 54e assemblée des délégués à Zurzach

La parole n'est pas demandée. M. Hotz fait remarquer que sous ch. 13 il faut lire 54e assemblée et non 53e. Le procès-verbal est approuvé. M. Hotz remercie Mlle Jeanneret de sa rédaction.

4. Rapports annuels

Le rapport du président a paru dans le numéro de janvier du BSM. Il s'excuse de ce que tout le travail que M. Aragno a fourni pour le BSM n'y ait pas été relevé.

Le président de la commission scientifique lit son rapport, de même que le rédacteur du BSM et Mme Marti celui du comité des sections romandes. Le président central relève la bonne coopération qui existe avec ces dernières. La toxicologue de l'Union, Mme Maeder rapporte en français. La traduction allemande de son rapport paraîtra dans le BSM.

M. Aragno demande si les contrôleurs dans les sections doivent avoir subi l'examen Vapko. Au cas où des plats de champignons sont servis, oui, répond le président central.

Le président central déclare qu'il n'a pas encore reçu le rapport de la commission de bibliothèque. Ce rapport paraîtra dans le BSM. Il remercie la bibliothèque cantonale d'Aarau pour la consciencieuse administration de la bibliothèque de l'Union.

M. C. Furrer lit les rapports de la commission des diapositives et de la commission des planches en couleurs.

Tous ces rapports sont approuvés et leurs rédacteurs remerciés.

5. Rapport des caisses

Le détail des comptes pour 1972 a été communiqué aux sections en temps voulu.

6. Rapport et proposition de la commission de gestion

En lieu et place du président qui s'est excusé, c'est M. Brunner qui lit ce rapport et propose d'approuver les comptes pour 1972 et d'en donner décharge au caissier et au comité central.

Ce que l'assemblée accepte à l'unanimité.

7. Distinctions

L'insigne a été remis à M. Robert Schwarzenbach, président de la Vapko, pour son travail de pionnier et les bonnes relations qu'il entretient depuis des années avec l'USSM. M. Schwarzenbach, par des paroles très sympathiques, remercie l'assemblée.

8. Mutations

Le président rappelle au souvenir de l'assemblée les membres décédés dans le courant de l'année. Tous les participants se lèvent et observent une minute de silence.

Aucune démission n'est annoncée.

La section de Schlieren demande son admission qui est acceptée à l'unanimité. Son président M. Scheurer remercie l'assemblée.

Le président relève que la société de mycologie de Lausanne aimerait obtenir des droits spéciaux en ce qui concerne le BSM. Ces dérogations aux statuts ne peuvent être accordées et des tractations avec cette section devront se développer.

9. Propositions

Sous ce thème, le président mentionne l'Union mycologique internationale et la section suisse qui sera peut-être fondée en tant que section de l'Union et qui demandera son admission. L'affaire est encore pendante.

10. Budget et cotisation annuelle

Le comité central propose de maintenir la cotisation actuelle pour une année encore, c'est à dire: Fr.10.- par membre et Fr.1.50 par membre double.

Ce n'est que dans le courant de l'année que l'on verra si elles permettront encore de couvrir l'augmentation des frais d'impression du BSM. Si cela n'était plus le cas pour 1974, les sections en seront informées en novembre 1973 et une augmentation d'un franc par membre serait prévue. M. Brunner, Soleure, demande que les sections soient averties en octobre déjà. Le président fait remarquer que cela n'est pas possible, les imprimeries n'étant, à ce moment là, pas encore en mesure de faire des offres pour l'année suivante. M. Marti, Neuchâtel, propose de fixer tout de suite la cotisation pour 1974 et de la soumettre au vote. Cette proposition est rejetée par 44 non contre 43 oui.

La commission de gestion propose à l'assemblée de porter les honoraires du rédacteur de Fr.1200.- à Fr.1500.-. Cette somme figure au budget. M. Alther donne des précisions quant à l'acquisition d'un microscope et assure que la somme de Fr.3000.- permet l'achat d'un instrument de qualité et tout à fait approprié. M. Schmutz reçoit des précisions au sujet de la diminution des recettes de 1973 comparées à celles de 1972 (intérêts inférieurs).

Le budget est accepté sans modifications.

11. Elections

Le président central rappelle que ce jour même le mandat du comité directeur arrive à échéance et qu'une autre section devrait assumer ces fonctions. Il ne lui a cependant pas été possible d'en trouver une qui veuille ou puisse s'en charger. Dans ces conditions, il est très heureux de pouvoir annoncer que le comité sortant s'est déclaré prêt à fonctionner pendant trois nouvelles années, pour autant que cette décision soit approuvée par l'assemblée. Ce qui est fait par acclamation.

M. Scheibler, Le Locle, fonctionne comme président pour l'élection du président central. M. Hotz est élu à l'unanimité par acclamation pour la période 73/75. Il remercie l'assemblée de la confiance qu'elle lui accorde et déclare que des mesures seront étudiées pour une nouvelle structure du comité directeur. Les idées vont dans la direction d'un comité décentralisé dont les membres seront choisis parmi les affiliés de diverses sections. Il n'est déjà plus exigé actuellement que le président de la commission scientifique et le rédacteur fassent partie de la même section que les membres du comité directeur.

Commission de gestion: Selon le système rotation, M. Pfenninger, Aarau, est démissionnaire. M. Eichenberger assurera la présidence et M. Brunner sera membre assesseur. M. Scheibler, Le Locle, est élu comme nouveau membre.

Commission des diapositives: M. C. Furrer démissionne ainsi que MM. Sturm et

Latscha. Comme nouveau président l'assemblée élit à l'unanimité M. Kobler, Zurich, qui sera assisté de MM. Fritz Lüthi et Otto Hotz, tous deux de Zurich également.

Commission des planches en couleurs: M. Furrer, président, et M. Marti, Neuchâtel, démissionnent. M. A. Flury est décédé. M. B. Kobler est élu comme nouveau président. Les autres candidats ne peuvent être élus, ne faisant pas partie de la commission scientifique. Le comité directeur fera une proposition lors de la prochaine assemblée des délégués.

Le président central remercie M. C. Furrer au nom de l'Union, pour son inlassable dévouement et l'énorme travail effectué pendant de nombreuses années, travail qui a porté ses fruits aussi bien en ce qui concerne les planches suisses de champignons que les planches en couleurs. Acclamations.

12. Divers

Le président central regrette de n'avoir pu participer ni à la réunion des présidents, à Soleure, ni à celle de Thalwil.

Manifestations en 1973:

Journée de détermination: 11/12 août à Glaris

Journée d'étude pour mycologues romands: 26 août à Fribourg

Semaine de détermination: 9-15 septembre à Willisau

Réunion Vapko: 22/23 septembre à Flims Waldhaus

Réunion de la commission scientifique: 26-30 septembre près de Lausanne.

Rapport toxicologique 1972

L'année passée ne m'a pas donné beaucoup de travail et pour cela je pense que je peux remercier la mauvaise saison, puisque les champignons n'ont pas été de la partie. Je n'ai que très peu de cas d'empoisonnements à vous soumettre.

Le premier cas a eu lieu déjà au printemps et précisément le 12 avril. Un couple d'Avenches avait cueilli des champignons, qui ont été par la suite indentifiés comme *Rhodophyllus vernus*, et les avait mangé pour le souper. Des douleurs gastro-entériques très aiguës se sont manifestées peu de temps après l'ingestion, pendant la nuit. Le couple a dû être hospitalisé dès le lendemain. Le mari était le plus atteint, puisque son cholestérol était assez élevé et son urée est montée de 32 à 66 mg% probablement par concentration. Après un traitement symptomatique, le cinquième jour le couple a pu rentrer à la maison guéri.

Le 12 août trois personnes de Kleindöttingen, parents et fille, ont commencé à se sentir mal à l'aise après le repas de midi, pendant lequel ils ont mangé des champignons reçus en cadeau. A 14 h. 30 le médecin les a fait hospitaliser à Baden. Le père avait un chute de tension très préoccupante et les trois souffraient de douleurs gastro-intestinales. Le troisième jour déjà tout le monde allait bien. Parmi les restes des champignons, le contrôleur officiel a pu reconnaître un *Agaricus xanthodermus*. Le monsieur qui avait fait ce beau cadeau l'avait reçu à son tour de son